

UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2022

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2022

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de « UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV » au 30 Juin 2022 ainsi que l'état de résultat et de l'état des variations de l'actif net pour la période de trois mois se terminant au 30 Juin 2022, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables appliquées en Tunisie.

Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de **1 271 288** dinars et un résultat net bénéficiaire de la période de **54 438** dinars.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société « UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV » au 30 Juin 2022, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Observation

Nous attirons votre attention sur l'observation suivante :

- ✓ Les liquidités et les quasi-liquidités représentent 22,13% de l'actif au 30 Juin 2021. Cette proportion est supérieure au seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de cette question.

Tunis, le 29 juillet 2022

Le Commissaire aux Comptes :
ECC MAZARS
Borhen CHEBBI

BILAN

Arrêté au 30/06/2022 en (DT)

	Libellé	Note	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
<u>ACTIFS</u>					
AC 1	Portefeuille-titres	3.1	989 974,635	1 029 530,186	1 015 703,824
	a- Actions et droits rattachés		989 974,635	1 029 530,186	1 015 703,824
AC 2	Placements monétaires et disponibilités	3.2	281 313,633	269 998,448	268 656,175
	a- Placements monétaires		0,000	0,000	0,000
	b- Disponibilités		281 313,633	269 998,448	268 656,175
AC 3	Créances d'exploitations		0,000	0,000	0,000
AC 4	Autres actifs		0,000	0,000	0,000
TOTAL ACTIF			1 271 288,268	1 299 528,634	1 284 359,999
<u>PASSIF</u>					
			<u>37 700,477</u>	<u>25 175,003</u>	<u>37 191,092</u>
PA 1	Opérateurs créditeurs	3.3	13 687,658	4 501,281	10 926,439
PA 2	Autres créditeurs divers	3.4	24 012,819	20 673,722	26 264,653
<u>ACTIF NET</u>			<u>1 233 587,791</u>	<u>1 274 353,631</u>	<u>1 247 168,907</u>
CP 1	<u>Capital</u>	3.5	1 215 556,883	1 260 384,908	1 238 707,757
CP 2	<u>Sommes capitalisables</u>	3.6	<u>18 030,908</u>	<u>13 968,723</u>	<u>8 461,150</u>
	a- Sommes capitalisables des exercices antérieurs		0,000	0,000	0,000
	b- Sommes capitalisables de l'exercice en cours		18 030,908	13 968,723	8 461,150
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET			1 271 288,268	1 299 528,634	1 284 359,999

ETAT DE RESULTAT

Période allant du 01/01/2022 au 30/06/2022 en (DT)

Libellé	Note	Période du 01.04.22 au 30.06.22	Période du 01.01.22 au 30.06.22	Période du 01.04.21 au 30.06.21	Période du 01.01.21 au 30.06.21	Période du 01.01.21 au 31.12.21
<u>PR 1</u> Revenus du portefeuille-titres	3.1	40 228,840	40 228,840	35 877,500	35 877,500	52 759,950
Dividendes		40 228,840	40 228,840	35 877,500	35 877,500	52 759,950
<u>PR 2</u> Revenus des placements monétaires	3.2	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Total des revenus des placements		40 228,840	40 228,840	35 877,500	35 877,500	52 759,950
<u>CH 1</u> Charges de gestion des placements	3.7	-4 234,267	-8 479,616	-4 501,882	-8 845,938	-17 877,535
Revenu net des placements		35 994,573	31 749,224	31 375,618	27 031,562	34 882,415
<u>CH 2</u> Autres charges	3.8	-7 354,260	-13 684,894	-7 206,840	-13 482,245	-26 724,504
Résultat d'exploitation		28 640,313	18 064,330	24 168,778	13 549,317	8 157,911
<u>PR 4</u> Régularisation du résultat d'exploitation		-177,778	-33,422	387,883	419,406	303,239
Sommes capitalisables de la période		28 462,535	18 030,908	24 556,661	13 968,723	8 461,150
<u>PR 4</u> Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		177,778	33,422	-387,883	-419,406	-303,239
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		44 308,181	33 546,120	-7 549,303	31 507,806	53 901,020
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres		-18 369,549	-18 369,549	1 517,557	3 720,236	-29 608,190
Frais de négociation de titres		-141,168	-141,168	-104,309	-160,472	-745,478
Résultat net de la période		54 437,777	33 099,733	18 032,723	48 616,887	31 705,263

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

Période allant du 01/01/2022 au 30/06/2022 en (DT)

Libellé	Période du 01.04.22 au 30.06.22	Période du 01.01.22 au 30.06.22	Période du 01.04.21 au 30.06.21	Période du 01.01.21 au 30.06.21	Période du 01.01.21 au 31.12.21
<u>AN1-Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>54 437,777</u>	<u>33 099,733</u>	<u>18 032,723</u>	<u>48 616,887</u>	<u>31 705,263</u>
a- Résultat d'exploitation	28 640,313	18 064,330	24 168,778	13 549,317	8 157,911
b-Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	44 308,181	33 546,120	-7 549,303	31 507,806	53 901,020
c- Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	-18 369,549	-18 369,549	1 517,557	3 720,236	-29 608,190
d- Frais de négociation de titre	-141,168	-141,168	-104,309	-160,472	-745,478
<u>AN2- Distributions de dividendes</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
<u>AN3- Transactions sur le capital</u>	<u>-13 322,505</u>	<u>-46 680,849</u>	<u>-46 298,229</u>	<u>-50 787,379</u>	<u>-61 060,479</u>
a- Souscriptions	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
- Capital	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
- Régularisation des sommes non capitalisables	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
- Régularisation des sommes capitalisables	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
b- Rachats	13 322,505	46 680,849	46 298,229	50 787,379	61 060,479
- Capital	15 000,000	52 800,000	52 100,000	57 300,000	68 800,000
- Régularisation des sommes non capitalisables	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
-Régularisation des sommes capitalisables	-1 677,495	-6 119,151	-5 801,771	-6 512,621	-7 739,521
VARIATION DE L'ACTIF NET	41 115,272	-13 581,116	-28 265,506	-2 170,492	-29 355,216
AN4-Actif Net					
<u>a- En début de période</u>	1 192 472,519	1 247 168,907	1 302 619,137	1 276 524,123	1 276 524,123
<u>b- En fin de période</u>	1 233 587,791	1 233 587,791	1 274 353,631	1 274 353,631	1 247 168,907
AN5-Nombre d'actions					
<u>a- En début de période</u>	13 825	14 203	14 839	14 891	14 891
<u>b- En fin de période</u>	13 675	13 675	14 318	14 318	14 203
VALEUR LIQUIDATIVE	90,207	90,207	89,003	89,003	87,810
AN6 -TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	18,38%	5,50%	5,57%	7,71%	2,43%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30-06-2022

Présentation de la société :

UBCI- UNIVERS ACTIONS SICAV a été créée en 2000, sous forme de SICAV mixte de type distribution puis devenue SICAV Actions de type capitalisation depuis le 2 janvier 2019.

UBCI- UNIVERS ACTIONS SICAV a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières moyennant l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, UBCI- UNIVERS ACTIONS SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus des titres de placement (intérêts) qu'elle encaisse, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

UBCI BOURSE, intermédiaire en bourse, assure la gestion de UBCI- UNIVERS ACTIONS SICAV et UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (UBCI) est le dépositaire de ses actifs.

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 30-06-2022 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que sommes non capitalisables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30-06-2022 ou à la date antérieure la plus récente.

Lorsque les conditions de marché d'un titre donné dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le cours d'évaluation à retenir est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de

réserve à la hausse dans le deuxième cas.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives en date d'arrêt.

2.3- Evaluation des autres placements :

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non capitalisables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1- Portefeuille titres et revenus y afférents :

Le portefeuille titres est composé au 30/06/2022 d'actions. Le détail de ces valeurs est présenté ci-après :

Désignation	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30-06-2022	% l'Actif
Actions		1 035 253,929	989 974,635	77,87%
ATTIJARI BANK	3 500	166 964,910	124 103,000	9,76%
BIAT	1 600	92 713,560	113 089,600	8,90%
OTH	13 758	153 365,495	102 442,068	8,06%
SAH	5 000	52 469,352	44 170,000	3,47%
SAMI	23 315	69 136,100	66 680,900	5,25%
SFBT	6 800	79 530,685	106 651,200	8,39%
SMART TUNISIE	610	15 555,000	14 335,000	1,13%
SOMOCER	31 786	41 774,750	25 142,726	1,98%
SOTIPAPIER	4 500	33 165,000	26 325,000	2,07%
SOTUVER	14 027	53 444,662	126 214,946	9,93%
TELNET HOLDING	6 500	52 028,183	50 050,000	3,94%
TRP	19 950	82 879,138	85 665,300	6,74%
UIB	5 750	125 682,244	89 021,500	7,00%
UNIMED	2 251	16 544,850	16 083,395	1,27%
Total		1 035 253,929	989 974,635	77,87%

Les revenus du portefeuille titres se présentent comme suit :

Libelle	Période du 01.04.22 au 30.06.22	Période du 01.01.22 au 30.06.22	Période du 01.04.21 au 30.06.21	Période du 01.01.21 au 30.06.21	Période du 01.01.21 au 31.12.22
Revenus des Actions	40 228,840	40 228,840	35 877,500	35 877,500	52 759,950
TOTAL	40 228,840	40 228,840	35 877,500	35 877,500	52 759,950

3.2- Placements monétaires, disponibilités et revenus y afférents :

Le solde de cette rubrique s'élève au 30/06/2022 à 281 313,633 DT et s'analyse comme suit :

	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021	% de l'Actif
Placements monétaires	0,000	0,000	0,000	0,00%
Disponibilités	281 313,633	269 998,448	268 656,175	22,13%
Total	281 313,633	269 998,448	268 656,175	22,13%

3.3 –Opérateurs créditeurs :

	Libelle	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
PA 1	Opérateurs créditeurs	13 687,658	4 501,281	10 926,439
	Frais de gestionnaire	1 209,788	1 286,252	1 280,210
	Frais de dépositaire	1 250,817	321,567	966,688
	Frais de distributeurs	11 227,053	2 893,462	8 679,541

3.4 – Autres créditeurs divers :

	Libelle	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
PA 2	Autres créditeurs divers	24 012,819	20 673,722	26 264,653
	Etat, retenue à la source	2 320,458	309,218	0,000
	Redevance CMF	100,288	106,366	105,343
	Charges à payer sur l'exercice encours	21 592,073	20 258,138	26 159,310

3.5 Capital :

Le capital se détaille comme suit :

Capital au 31/12/2021	
* Montant en nominal	1 420 300
* Nombre de titres	14 203
* Nombre d'actionnaires	56
Souscriptions réalisées	
* Montant en nominal	0
* Nombre de titres émis	0
Rachats effectués	
* Montant en nominal	52 800
* Nombre de titres rachetés	528
Capital au 30/06/2022	
* Montant en nominal	1 367 500
* Nombre de titres	13 675
* Nombre d'actionnaires	48

La variation de l'actif net de la période allant du 01/01/2022 au 30/06/2022 s'élève à -13 581,116 dinars.

Le nombre de titres d'UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV au 30/06/2022 est de 13 675 contre 14 203 au 31/12/2021.

	<u>Mvt sur le capital</u>	<u>Mvt sur l'Actif Net</u>
<u>Capital début de période au 31/12/2021</u>	<u>1 238 707,757</u>	<u>1 238 707,757</u>
<u>Souscriptions de la période</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
<u>Rachats de la période</u>	<u>-52 800,000</u>	<u>-52 800,000</u>
<u>Autres mouvements</u>	<u>29 649,126</u>	<u>47 680,034</u>
- Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	33 546,120	33 546,120
- Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	-18 369,549	-18 369,549
- Frais de négociation de titres	-141,168	-141,168
- Régularisation des sommes capitalisables	6 467,118	6 467,118
- Résultat de l'exercice antérieur	8 461,150	8 461,150
- Régularisation du résultat de l'exercice antérieur	-314,545	-314,545
- Sommes capitalisables		18 030,908
<u>Montant fin de période au 30/06/2022</u>	<u>1 215 556,883</u>	<u>1 233 587,791</u>

3.6 Sommes capitalisables :

Les sommes capitalisables au 30/06/2022 s'élèvent à 18 030,908 DT contre 8 461,150 DT au 31/12/2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Sommes capitalisables des exercices antérieurs	0,000	0,000	0,000
Résultat d'exploitation	18 064,330	13 549,317	8 157,911
Régularisation du résultat d'exploitation	-33,422	419,406	303,239
<u>Total</u>	<u>18 030,908</u>	<u>13 968,723</u>	<u>8 461,150</u>

3.7 Charges de gestion des placements :

Ce poste enregistre les rémunérations du dépositaire, du gestionnaire et des distributeurs, calculées conformément aux dispositions des conventions de dépôt, de gestion et de distribution conclues entre UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV, UBCI et UBCI BOURSE.

Libelle	Période du 01.04.22 au 30.06.22	Période du 01.01.22 au 30.06.22	Période du 01.04.21 au 30.06.21	Période du 01.01.21 au 30.06.21	Période du 01.01.21 au 31.12.21
<u>CH 1 Charges de gestion des placements</u>	<u>4 234,267</u>	<u>8 479,616</u>	<u>4 501,882</u>	<u>8 845,938</u>	<u>17 877,535</u>
Rémunération du gestionnaire	1 209,791	2 422,749	1 286,253	2 527,417	5 107,870
Rémunération du dépositaire	302,451	605,695	321,566	631,861	1 276,982
Rémunération des distributeurs	2 722,025	5 451,172	2 894,063	5 686,660	11 492,683

3.8 Autres charges :

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel et la charge TCL. En outre, le coût des services bancaires et l'abonnement des autres charges budgétisées figurent aussi au niveau de cette rubrique

Libelle	Période du 01.04.22 au 30.06.22	Période du 01.01.22 au 30.06.22	Période du 01.04.21 au 30.06.21	Période du 01.01.21 au 30.06.21	Période du 01.01.21 au 31.12.21
CH 2 Autres charges	<u>7 354,260</u>	<u>13 684,894</u>	<u>7 206,840</u>	<u>13 482,245</u>	<u>26 724,504</u>
Redevance CMF	302,451	605,695	321,566	631,861	1 276,982
Services bancaires et assimilés	957,448	957,448	853,885	853,885	1 255,687
Abonnement des charges budgétisées	6 094,361	12 121,751	6 031,389	11 996,499	24 191,835

L'abonnement des charges budgétisées ce détaille comme suit :

Libellé	Période du 01.04.22 au 30.06.22	Période du 01.01.22 au 30.06.22	Période du 01.04.21 au 30.06.21	Période du 01.01.21 au 30.06.21	Période du 01.01.21 au 31.12.21
Abonnement des charges budgétisées	<u>6 094,361</u>	<u>12 121,751</u>	<u>6 031,389</u>	<u>11 996,499</u>	<u>24 191,835</u>
Taxes	87,905	174,843	457,268	909,511	1 834,097
Frais bancaires	29,513	58,703	25,949	51,613	104,081
Publication BO CMF	325,306	647,038	325,306	647,038	1 304,800
Honoraires CAC	1 690,655	3 362,732	1 690,655	3 362,732	6 781,200
Frais AGO et publications	874,333	1 739,058	944,138	1 877,901	3 786,928
Jetons de Présence	2 493,151	4 958,904	1 994,521	3 967,123	8 000,000
Alpha mena	593,519	1 180,517	593,519	1 180,517	2 380,600
Autres (*)	-0,022	-0,044	0,032	0,064	0,129

(*) C'est le reliquat du budget de l'année précédente

4. REMUNERATIONS GESTIONNAIRE, DEPOSITAIRE ET DISTRIBUTEURS

4-1 Rémunération du gestionnaire

UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV a conclu avec UBCI BOURSE une convention aux termes de laquelle UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV confie à UBCI BOURSE une mission de gestionnaire couvrant :

- * la gestion du portefeuille de la SICAV,
- * la gestion administrative et comptable de la SICAV et le calcul quotidien de sa valeur liquidative,
- * la préparation de toutes les déclarations et publications réglementaires.

UBCI BOURSE prend à sa charge tous les frais de personnel et d'administration générale engagés dans l'exécution de ses missions, tous les investissements nécessaires ainsi que leurs charges de fonctionnement et de maintenance. Sont exclues des charges supportées par UBCI BOURSE : la rémunération du commissaire aux comptes, les jetons de présence des administrateurs, les commissions de Négociation en bourse (CNB), les dépenses publicitaires et de promotion, la redevance CMF, la TCL, les frais de publications des Etats financiers au bulletin du CMF, ainsi que les frais de tenue des Assemblées générales.

Le gestionnaire perçoit en contrepartie de ses services une rémunération annuelle égale à 0,4% T.T.C de l'actif net d'UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour est réglée trimestriellement à terme échu nette de toute retenue fiscale.

4-2 Rémunération du dépositaire

L'UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV a conclu avec Union Bancaire pour le Commerce et l'industrie « UBCI » une convention de dépôt, aux termes de laquelle UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV confie à UBCI la mission de dépositaire de ses titres et de ses fonds non investies selon les modalités et conditions définies par cette dernière. Pour l'ensemble de ses prestations, l'UBCI reçoit une rémunération annuelle de 0,1% T.T.C de l'actif net de l'UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour est réglée trimestriellement à terme échu, nette de toute retenue fiscale.

4-3 Rémunération des distributeurs :

UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV a conclu avec UBCI et UBCI BOURSE des conventions de distribution aux termes desquelles UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV confie à UBCI et UBCI BOURSE la commercialisation et la distribution de ses actions auprès de leurs clientèles.

En contrepartie de ces prestations, une commission de distribution répartie entre les deux distributeurs en prorata de leurs distributions est décomptée jour par jour au taux de 0,9% TTC de l'actif net d'UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV et réglée trimestriellement à terme échu après déduction des retenues fiscales.